

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

PÔLE TERRITORIAL DE DINAN

"Un pas en avant"

2 Résidence Grandes Vallées - 22100 DINAN
Ouvert toute la semaine de 14h00 à 18h00
Tél. 06 14 79 25 44 / 02 96 39 98 05

PÔLE TERRITORIAL DE SAINT-BRIEUC/LAMBALLE

"Le jardin des Spoutniks"

8 rue des Gastadours - 22400 LAMBALLE
Tél. 02 96 31 34 77 / 06 07 98 87 98

"Vivre au Pluriel"

2 rue des Gallois - 22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 02 96 75 91 91

"Espace Crumble"

11 rue de l'Argoat - 22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 02 96 01 58 37 / 07 86 27 58 77

Missions :

- Favoriser l'épanouissement et la réadaptation psychologique, sociale et culturelle des personnes ayant connu des problèmes de santé ou étant confrontées à la solitude et au "mal-être".

Par un accueil convivial en instaurant : dialogue, entraide et solidarité au sein de l'Association.

- Participer à la Prévention en faisant de l'information et en témoignant.

- Promouvoir la Représentation des Usagers en Santé Mentale dans toutes les instances publiques départementales et régionales où leur présence pourrait être instituée.

UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE
MALADES PSYCHIQUES (U.N.A.F.A.M)

PÔLE TERRITORIAL DE DINAN

Centre Social

5 bis rue Gambetta - 22100 DINAN
Permanence le 2^{ème} mercredi du mois
de 16h00 à 18h00
Tél. 06 42 96 70 25

PÔLE TERRITORIAL DE SAINT-BRIEUC/LAMBALLE

Maison des Familles

28 boulevard Hérault - 22000 SAINT-BRIEUC
Tél. 02 96 33 53 84

Missions :

Des familles qui ont l'expérience de la maladie psychique se mettent à votre disposition pour vous accueillir et vous écouter, vous informer, vous accompagner et défendre les droits des personnes.

FRANCE ASSO SANTÉ BRETAGNE

Espace Santé Olivier Sabouraud
7, rue de Normandie 35000 Rennes
Téléphone : 02 99 53 56 79
bretagne@france-assos-sante.org
Site web : bretagne.france-assos-sante.org

COORDONNÉES DE LA CDU

Fondation Saint Jean de Dieu
Centre Hospitalier Dinan/Saint-Brieuc
CDU

Mme CATHELIN
Responsable Management qualité/risques
Management projets & relations avec les usagers
Avenue Saint Jean de Dieu
BP 81055 - 22101 DINAN CEDEX
Tél. 02 96 87 75 32

Source : Fiche pratique CISS Bretagne & Art. 183 du Journal Officiel - Réalisation : Service projets-communication FSJD CH Dinan/St-Brieuc - QUAL-DREF-403-014 - MAJ : 03.2023

CENTRE HOSPITALIER Dinan/Saint-Brieuc

COMMISSION
DES USAGERS

LES
REPRÉSENTANTS
DES USAGERS À
VOTRE ÉCOUTE



CDU, DE QUOI S'AGIT-IL?

Cette Commission :

- participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers.

- est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la Conférence Médicale d'Établissement. Elle fait des propositions sur ces sujets et est informée des suites qui leur sont données.

- peut se saisir de tout sujet se rapportant à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission ou la Conférence Médicale d'Établissement. Elle fait des propositions et est informée des suites qui leur sont données.

- est informée de l'ensemble des plaintes et des réclamations formées par les usagers de l'établissement ainsi que des suites qui leur sont données. En cas de survenue d'événements indésirables graves, elle est informée des actions menées par l'établissement pour y remédier.



MES DÉMARCHES, VERS QUI, QUE SE PASSE-T-IL ?

Tout usager d'un établissement de santé doit avoir la possibilité d'exprimer oralement ses griefs auprès des responsables des services de l'établissement.



Les cadres de l'établissement sont à votre disposition pour répondre à vos questions. En parallèle, vous pouvez vous adresser aux représentants des usagers qui sont indépendants de l'établissement, ils sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches.

En cas d'impossibilité ou si les explications ne vous satisfont pas, vous pouvez adresser une plainte ou réclamation écrite au directeur de l'établissement et/ou à la **CDU**.

Votre écrit sera traité par la direction de l'établissement, qui vous avisera de la possibilité de saisir les médiateurs et de les rencontrer.

Cette rencontre se tient dans les huit jours qui suivent la réception de la plainte. Le médiateur adresse son compte rendu à la **CDU**.

EXAMEN DE VOTRE DOSSIER PAR LA CDU

Au vu de ce compte rendu, **la commission va formuler des recommandations en vue d'apporter une solution à votre demande, ou vous informera des autres voies de recours.**

La commission **va veiller à faire des propositions d'améliorations, afin que le problème que vous avez rencontré ne se renouvelle pas.**

Dans un délai de huit jours suivant la commission, le directeur de l'établissement vous apportera une réponse accompagnée de l'avis de la **CDU**.

COMPOSITION DE LA CDU

PRÉSIDENT

Christian BRUNET de COURSSOU
REPRÉSENTANT DES USAGERS

VICE-PRÉSIDENTE

Saskia CATHELIN
RESPONSABLE MANAGEMENT QUALITÉ/RISQUES MANAGEMENT PROJETS & RELATIONS AVEC LES USAGERS

MÉDIATEURS

Dr Siham LAHRECH
MÉDECIN PSYCHIATRE - PÔLE TERRITORIAL DE SAINT-BRIEUC/LAMBALLE - MÉDIATEUR MÉDECIN - TITULAIRE

Florence BOCQUET
CADRE DE SANTÉ - PÔLE TERRITORIAL DE SAINT-BRIEUC/LAMBALLE - MÉDIATEUR NON MÉDECIN - TITULAIRE

Sabrina DAVY
CADRE DE SANTÉ - PÔLE TERRITORIAL DE DINAN - MÉDIATEUR NON MÉDECIN - SUPPLÉANTE

REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Christian BRUNET de COURSSOU
TITULAIRE - « UDAF 22 » - PRÉSIDENT DE LA CDU

Jean GEFFRAY
TITULAIRE - « ALCOOL ASSISTANCE RÉGION OUEST »

Jean-Pierre BETUING
SUPPLÉANT - « UNAFAM »

Josiane JEGU
SUPPLÉANTE - « FRANCE ALZHEIMER CÔTES D'ARMOR »

AUTRES MEMBRES

Béatrice DUFOUR, *SECRÉTAIRE DE LA CDU ANIMATRICE QUALITÉ & ASSISTANTE RELATIONS AVEC LES USAGERS*

Meriem GHARIB LE GONIDEC, *DIRECTRICE DES SOINS*

Anne GODET, *Co-PRÉSIDENTE DU GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE - « ESPACE CRUMBLE »*